

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 15 (1918)
Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).

— Compte de chèques et virements H. 1480. —

Secrétariat :
Dr ROTSCHY,
Cartigny (Genève).

Présidence :
A. MAYOR, juge,
Novalles.

Assurances :
L. FORESTIER,
Founex.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement coûte **Fr. 5.—** payable à l'avance et pour une année. — (Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc., etc.).

Pour la publicité s'adresser exclusivement à :

**ANNONCES-SUISSES, S. A., Société Générale Suisse de Publicité
J. HORT, Lausanne.**

QUINZIÈME ANNÉE

N° 3

MARS 1918

SOMMAIRE :

Une belle carrière apicole, par M. SCHUMACHER. — Sucre pour abeilles, par M. SCHUMACHER. — Conseils aux débutants, par M. SCHUMACHER. — Les sens de l'abeille, par M. J. KELLER. — Le prix du miel, par M. J. COMTAT. — Rucher Haudenschild. — La flore mellifère des Alpes vaudoises, par M. E. PÉCLARD. — Liste des dons reçus. — Question 4. — Réponses aux questions. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers.

UNE BELLE CARRIÈRE APICOLE

M. Göldi, rédacteur à la *Schweizerische Bienenzeitung*, a accompli en 1917 sa vingt-cinquième année d'activité à la tête de ce journal. A cette occasion, le 28 décembre, une petite fête, organisée par le Comité central de la Société suisse des amis des abeilles, a marqué modestement cet anniversaire. Pendant ces vingt-cinq ans, M. Göldi a dirigé, avec une activité toujours grandissante les destinées de ce journal dont l'importance et la valeur se sont sans cesse accrues et sont vivement appréciées de tous ceux qui le connaissent.

Nous nous associons de tout cœur aux félicitations qui ont été adressées au jubilaire et nous formons aussi tous nos vœux pour lui et pour la société qu'il préside.

Pour la Société romande d'apiculture : *Schumacher*.

SUCRE POUR LES ABEILLES

Nous rappelons à tous les souscripteurs de sucre les engagements qu'ils ont pris et signés de consacrer le sucre souscrit exclusivement à la nourriture des abeilles. MM. les présidents de section ont dû signer pour leur société un autre engagement au nom de leurs membres, au sujet des conditions et prescriptions générales de la S.S.S (interdiction stricte de réexportation, expédition, etc.). Il importe, dans l'intérêt de tous, que ces engagements soient tenus.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

Mars

Le territoire sur lequel s'étend notre Société romande est assez grand, malgré la petitesse de notre Suisse, pour présenter de notables différences, de sorte qu'il est difficile de donner les mêmes conseils à tous les débutants. La période qui s'est écoulée depuis nos conseils de février jusqu'à aujourd'hui, 15 février, a présenté suivant les régions un contraste complet. En effet, dans une bonne partie du Jura bernois et dans les contrées au-dessus de 600 mètres, il y a eu des journées magnifiques, avec des températures dépassant 20 degrés ; un vrai printemps, avec éclosion de primevères, perce-neige, noisetiers, saule-marsaults, violettes même, etc. Les abeilles rentraient chargées de belles pelotes et assiégeaient les abreuvoirs, les bassins de fontaines, les ruisselets. Ailleurs, et à Daillens en particulier, un brouillard opaque, glacé, déprimant, maintenait la température au-dessous de zéro. Les châtons de noisetiers étaient et restaient raides et courts, les oiseaux volaient tout transis autour des maisons, quêteant quelque nourriture et nos colonies restaient dans la plus complète tranquillité.

Envierons-nous les apiculteurs qui ont pu jouir de ces trois semaines de soleil ? Non. Ceux d'entre eux qui ont quelque expérience savent que ce temps anormal est gros de dangers pour eux : la ponte a dû prendre un élan considérable, malgré les nuits froides et comme l'hiver ne perd pas ses droits, il faudra veiller, dans ces régions élevées, à ce que la nourriture et l'eau ne manquent pas. La consommation a été forte et ira encore en augmentant ; vous profiterez donc d'une belle journée pour jeter un coup d'œil sur les provisions ; mais il faut attendre une journée calme, sans vent ni bise, où il fasse 12 degrés à l'ombre ; ce ne sera pas une visite proprement dite, mais un simple regard, une appréciation

aussi rapide que possible des vivres. Le principe reste bon de ne faire la première visite qu'à fin mars ou en avril.

Le brouillard nous ayant quitté, et nous l'avons vu se dissiper sans regrets, nos colonies ont profité de ces trois ou quatre journées pour aller aussi au pollen et à l'eau ; peu de mortes, pas de dysenterie, les ruchées paraissent avoir gaillardement passé l'hiver. Un de nos voisins qui a dû transvaser des ruches a trouvé du couvain sur trois et quatre cadres et de belles populations ; jusqu'ici donc tout va bien.

Mais c'est la période critique qui commence avec le mois de mars. L'habileté de l'apiculteur se montre dès maintenant. Pas de fausses manœuvres, de visites, d'opérations intempestives.

Si une colonie est trouvée à court de provisions, donnez-lui vite un cadre de miel, préalablement réchauffé, et si vous n'en avez pas faites du sucre en pâte pour l'étendre sur les rayons ; il est encore trop tôt pour de la nourriture en sirop. Recouvrez bien soigneusement ; les colonies ont plus besoin de chaleur maintenant qu'en hiver à cause du couvain qui s'étend. Il faut même, si une journée favorable s'y prête, rétrécir le nid à couvain, en éliminant les cadres qui ne sont pas occupés par les abeilles ; c'est une opération qui provoque parfois des résultats surprenants : une colonie faible qui serait restée faible peut ainsi se développer avec puissance parce que l'espace à réchauffer à la température voulue est plus petit, tandis qu'en lui laissant trop de cadres, le petit groupe n'y parvient pas, et la ponte ne s'étend pas. Rétrécissez les trous de vol ; le grand nettoyage du plateau ayant été fait par les dernières jolies journées, il faut éviter le pillage. Les ruchées qui apportent peu de pollen et qui sont souvent attaquées par les pillardes sont suspectes et devront être examinées ; elles sont probablement orphelines ou pourvues d'une reine affaiblie ; il faudra les réunir à une voisine, ce qui vous sera plus avantageux que de faire venir une reine, à moins que la récolte soit très tardive dans votre contrée.

Préparez tout votre attirail, faites vos commandes pour être servi à temps et puisse mars nous apporter une série de jolies journées qui amèneront nos colonies à être assez fortes pour profiter des floraisons d'avril et de mai. C'est la belle période de l'activité apicole qui commence. Jouissez-en le plus possible pour faire contrepoids à tant de tristesses qui pèsent sur tout le monde.

Daillens, 15 février.

Schumacher.

Nous rappelons à tous nos lecteurs les souscriptions en faveur du médaillon Ed. Bertrand et de notre collègue d'Euseigne.

LES SENS DE L'ABEILLE

Il ne s'agit pas ici d'une étude approfondie des sens de cette organisation stupéfiante qui porte le nom d'abeille, mais plutôt de l'application que cet insecte fait de ses sens. Je me permets dans ce but de suivre de loin deux articles que le docteur Mc Indoo a publiés dans l'*American Bee Journal* en juin et juillet 1916.

L'ancien monde qui admire jusqu'ici les Américains surtout comme un peuple industriel et très pratique, apprendra avec surprise que l'oncle Sam peut être fier d'avoir aussi des savants de tout premier ordre. A l'appui de ce que je viens de dire, il suffit de citer un seul passage de Mc Indoo et les lecteurs du *Bulletin* comprendront d'emblée jusqu'à quel point les investigations de l'entomologiste américain sont exactes et consciencieuses.

« Jusqu'à cette date, dit l'auteur, j'ai trouvé des organes d'odorat sur les jambes, les ailes, l'aiguillon, les mandibules, la langue, les palpes labiales, sur la gorge, dans la cavité qui mène à la bouche, sur les côtés de la tête et quelques-uns aux bases extrêmes des antennes. Un faux-bourdon possède en moyenne à peu près 3000 de ces organes, une ouvrière environ 2800 et la reine approximativement 2200. Des expériences ont démontré que les faux-bourdons ont l'odorat un peu plus fin que les ouvrières et considérablement plus fin que les reines. » Quand M. McIndoo parle de l'odorat, il entend un sens combiné de l'odorat et du goût. « Dans les animaux supérieurs les sens de l'odorat et du goût ne sont pas nettement séparés et pour l'abeille il sera démontré que ces deux sens ne sont pas séparés du tout. »

L'ouïe est peut-être le sens que nous connaissons le moins chez l'abeille. Chaque apiculteur a entendu le chant des reines et le cri de détresse que pousse l'ouvrière quand on la serre trop ou quand elle est pincée sans pouvoir s'enfuir. Nous ne savons pas par quels organes les abeilles produisent ces sons, mais il est certain que les compagnes entendent les appels de leurs camarades. Jusqu'à présent on a découvert trois organes qui leur servent d'oreilles. Les fossettes des antennes sont envisagées comme des organes auditifs. Le second organe de l'ouïe se trouve à la base de chaque antenne et le troisième sur le tibia de chaque jambe. Les abeilles peuvent en général prédire l'orage et elles entendent probablement le vacarme des faux et des casseroles avec lesquelles nos pères arrêtaient les essaims.

La vue est évidemment beaucoup plus développée chez les

abeilles, mais la question de savoir si elles distinguent réellement les couleurs est encore pendante. Il est douteux qu'elles puissent se rendre compte « de visu » si les objets sont ronds, carrés, plats, rugueux ou polis ; mais il est certain qu'elles peuvent voir à de grandes distances. Les grandes revues apicoles d'Amérique, le *Gleanings* et l'*American Bee Journal* ont prétendu ces derniers temps que les abeilles voient très loin, sans nous en donner des preuves bien établies par la science ou par la pratique. McIndoo partage ces opinions ; il pense que les abeilles trouvent les fleurs en les voyant de très loin, mais que arrivées sur les lieux, elles se laissent guider par l'odorat. Dans l'intérieur de la ruche elles voient assez pour distinguer la lumière de l'obscurité.

Comme le corps de l'abeille est couvert d'une enveloppe très dure, elle ne pourrait se rendre compte d'une pression, d'un attouchement, si ses poils n'étaient pas en rapport avec des nerfs. Ces poils tactils, sensitifs sont en réalité des organes du toucher. Sur toute la tête, sur le thorax, sur les jambes et sur l'abdomen de l'abeille ces poils sensitifs sont placés de telle façon qu'il est impossible de toucher l'insecte sans qu'il s'en aperçoive immédiatement. La langue est très sensible au toucher, car elle a à peu près 85 de ces poils sensitifs cachés parmi les autres poils qu'on peut voir facilement sur cet appendice. Les mandibules sont littéralement couvertes de ces poils sensitifs. Les doigts les plus délicats imaginables de la main humaine n'atteignent nullement la finesse du toucher des parties bucales d'une ouvrière. Cette délicatesse du toucher explique comment les nourrices peuvent manier les œufs et les larves sans leur faire du mal et aussi comment les abeilles peuvent façonner les parois de leurs cellules avec cette épaisseur si admirablement uniforme. Les poils sensitifs de la bouche et des antennes permettent aux abeilles de communiquer les unes avec les autres par le simple attouchement.

M. McIndoo a pensé très judicieusement que le goût et l'odorat, qui ne forment qu'un sens pour lui, méritaient bien d'arrêter l'attention plus longtemps que les autres sens, car c'est par leur moyen que l'abeille est guidée principalement dans ses activités, qu'elle distingue les différents saveurs et qu'elle trouve les sources de nectar. C'est encore par l'odorat qu'elle s'oriente si admirablement et qu'elle dirige si parfaitement ses affaires *at home*, soit son département de l'intérieur.

Von Buttel-Keepen pense que les abeilles ont une odeur familiale, royale, bourdonne, ouvrière, cicière ; une odeur de la ruche. Il est vrai qu'il ne fournit pas de preuve à l'appui de cette théorie

et McIndoo l'accepte cependant sans commentaire. Il est certain que la reine émet une odeur et il est possible que l'odeur d'une reine diffère de celle d'une autre reine. Il est de plus très probable que la progéniture de la même reine hérite d'elle cette odeur particulière, l'odeur familiale qui ne joue pas un grand rôle dans la vie des abeilles, car elle est certainement masquée par les autres odeurs. Il est encore très probable que les cirières et les nourrices répandent une odeur légèrement différente de celle qu'émettent les abeilles revenant des champs avec du pollen ou du miel.

De toutes les odeurs produites par les abeilles, l'odeur de la ruche est sûrement la plus importante. Elle se compose essentiellement de l'odeur de toutes les abeilles renforcée des odeurs de la reine, des bourdons, de la cire et des parois de l'habitation. C'est l'élément fondamental, le principe d'où dépendent la vie sociale et l'existence même de la colonie. Il est dès lors compréhensible que deux ruchées n'ont jamais la même odeur. L'odeur d'une colonie sans reine est probablement très différente de celle d'une ruche en ordre. L'absence de l'odeur royale explique l'irritabilité et le travail désordonné des abeilles sans reine. Tous les habitants d'une ruche portent l'odeur de la ruche dans leur duvet. C'est cette odeur qui sert de signe, de marque par lesquels tous les habitants d'une colonie se reconnaissent. Cependant les abeilles qui reviennent des champs passent les sentinelles sans être inquiétées, quoiqu'elles ne portent pas l'odeur de la ruche, soit parce que le pollen ou le miel masque partiellement l'odeur, soit parce que toute abeille chargée est admise sans difficulté.

Les abeilles tenues en plein air pendant trois jours perdent l'odeur de la ruche, mais elles conservent peut-être leur odeur individuelle. Quand une colonie est divisée, l'odeur de chaque partie se constitue si promptement, qu'après le troisième jour une moitié possède une odeur si différente de l'autre que les ouvrières réunies de nouveau s'attaquent les unes les autres comme si elles avaient été séparées toute leur vie. Quand on fait des réunions de deux ou de plusieurs ruches, en se servant de fumée, les odeurs se confondent si bien que les abeilles ne pensent pas à se battre.

L'odeur des abeilles inconnues excite la colère des ouvrières, tandis que l'odeur d'une reine étrangère leur est plutôt agréable, non à cause de l'odeur d'une autre ruche, mais surtout à cause de son odeur individuelle et elle sera acceptée par la nouvelle colonie aussitôt qu'elle aura perdu son ancienne odeur de ruche et qu'elle ne portera plus que son odeur royale. En général les abeilles

ne se rendent pas tout de suite compte de l'absence de la reine, parce que son odeur diminue insensiblement et c'est petit à petit qu'elles savent que leur majesté n'est plus au milieu d'elles.

Chaque apiculteur a peut-être appris à ses dépens ce qui arrive à une reine qu'on tient trop longtemps dans sa main. Notre odeur neutralise l'odeur royale et quand nous rendons la liberté à la reine, celle-ci est presque infailliblement pelotonnée. Si nous frôtons légèrement avec le doigt le dos d'une abeille, nous lui communiquons notre odeur et cette abeille sera immédiatement attaquée dans une ruche d'observation par ses compagnes.

L'odeur de la ruche signifie l'esprit, le génie qui gouverne la colonie. Elle préserve la vie sociale des abeilles contre les attaques du dehors et maintient l'ordre et l'harmonie dans l'intérieur. Si la reine ne porte pas le sceptre de la colonie, son odeur ne manque pas de persuader les abeilles que leur avenir est assuré. Une colonie guidée par l'odeur de la ruche et celle de la reine a le meilleur des gouvernements.

Les fourmis laissent, paraît-il, une certaine senteur sur le sentier qu'elles parcourent, ce qui leur permet de retrouver la trace de leurs semblables. Les abeilles ne laissent dans l'air aucun parfum qui marque leur passage, mais on prétend que les reines faisant leur voyage nuptial émettent une traînée de senteur spéciale qui permet aux bourdons de les suivre et de les surprendre dans les airs.

Parlant de l'intelligence des abeilles en général, M. McIndoo admet jusqu'à un certain point que l'abeille « est une machine à réflexes », c'est-à-dire que ses actions sont instinctives, inconscientes. « Les abeilles, suivant les anciens psychologues, ne peuvent pas penser, leurs actions sont donc réflexes. Mais si nous considérons les choses étranges que les abeilles accomplissent dans les circonstances les plus diverses, nous sommes obligés d'admettre qu'elles sont plus que des machines à réflexes. » — « Si les abeilles ne pensent pas, elles n'ont pas de mémoire et par conséquent pas de conscience », dit l'ancienne école, et ses partisans cherchent à expliquer tout ce qui a trait aux fonctions cérébrales et à la vie intellectuelle par la simple association des idées. Or, si je ne m'abuse beaucoup, l'association des idées constitue déjà une preuve éclatante de l'activité de la mémoire. Et quel apiculteur ne se souviendrait pas d'une foule de détails où les abeilles lui ont prouvé jusqu'à l'évidence qu'elles ont une mémoire, une excellente mémoire même. C'est un procédé élémentaire d'englober toute la vie intellectuelle des animaux par le mot d'instinct et

nos savants modernes ont bien raison de nous faire considérer les animaux comme nos frères inférieurs.

Arrivé à la fin de son travail, M. McIndoo cite malicieusement une expérience qui démontre que l'abeille sent dans son âme les joies et les peines, l'espoir et le désespoir des êtres qui ont une conscience. « Des abeilles, enfermées dans une caisse sans nourriture et sans eau, commencent à mourir au bout d'une heure et toutes meurent dans l'espace de quatre heures. Confinées dans une caisse avec de l'eau, elles vivent le même laps de temps. Des abeilles enfermées dans une caisse avec du miel couvert d'une toile à fromage de manière à ce qu'elles le sentent sans pouvoir y toucher, vivent 43 à 67 heures, soit en moyenne 50 heures. Il n'y a qu'une manière d'expliquer leur conduite, car la question de savoir si elles ne sont pas mortes de faim doit être écartée. Dans les deux premiers cas les abeilles meurent bientôt, parce que leur situation est *sans espoir* dès le commencement de leur réclusion. Le troisième groupe d'abeilles vit 50 heures d'*espoir*. Pendant tout ce temps elles flairaient le miel et elles s'efforçaient de le prendre, mais inutilement. D'autres cas pourraient être cités pour démontrer que l'âme de l'abeille est plus largement développée que les psychologues veulent nous le faire accroire. »

Nous souscrivons entièrement à la conclusion par laquelle M. McIndoo termine son travail : « Si nous comprenions mieux les sens de l'abeille, nous comprendrions aussi mieux l'abeille elle-même et ses activités. »

J. Keller.

LE PRIX DU MIEL

J'ai été un peu surpris au sujet de cette polémique engagée à propos du prix du miel ; je l'avais du reste déjà été grandement à la lecture d'un article paru dans quelques quotidiens de l'endroit émanant sans doute d'un apiculteur philanthrope recommandant à ses collègues, vu l'abondante récolte, de ne pas abuser de la situation en majorant par trop les prix du miel mais bien de le laisser à un prix abordable à toutes les bourses. Certes c'est très beau la philanthropie, mais il s'agit de savoir à quelle limite on cesse d'être philanthrope pour devenir dindon.

Au moment de l'extraction on parlait de vendre 3 francs en gros et 3 fr. 50 au détail, puis on a tout de même vendu 4 francs ; ensuite le miel étant très recherché a continué à augmenter pour arriver à être vendu 5 fr. 50 par les apiculteurs à la fin de la saison.

J'admets volontiers que ces prix dépassent de beaucoup tout ce que l'on a vu jusqu'à présent ; mais sont-ils si exorbitants placés en regard des autres denrées de consommation. J'admets encore que si le prix de revient a augmenté ce n'est tout de même pas dans de pareilles proportions.

Alors, va me dire notre philanthrope, pourquoi vendez-vous si cher ? 1° Parce que à l'heure actuelle la pièce de cinq francs n'a pas plus de valeur d'achat, même moins, qu'une pièce de deux francs avant la guerre. 2° Parce que le miel que nous avons vendu 4 francs à la récolte est revendu actuellement 7 francs et si vous en voulez acheter une livre de 450 grammes, en flacon c'est vrai, vous le payerez 8 francs le kilo et notons bien que le jour où la vente cessera ce ne sera pas faute d'acheteurs, mais bien de marchandise. 3° Enfin parce que si une personne qui a de l'argent m'offre 5 fr. 50 le kilo de mon miel, je suis dans l'impossibilité de lui refuser, affaire de tempérament.

J'avais prélevé 200 kilos de miel sur la récolte en prévision du manque de sucre pour la nourriture d'hiver, les abeilles se sont trouvées satisfaites avec 120 kilos, les 80 kilos restant, n'en déplaie à M. E. R., ont été vendus en bloc en décembre dans ces derniers prix sans le moindre remords de conscience, car si les acheteurs peuvent payer jusqu'à 3 fr. 60 une mixture quelconque que l'on nomme mielline, fut-elle même contrôlée, ils ont encore tout profit à payer du bon miel 2 francs de plus.

Avant la guerre le prix du miel a eu atteint jusqu'à 3 fr. le kilo, donc en le vendant 5 fr. 50 il n'a pas même doublé ; qu'on veuille bien me nommer une denrée de consommation qui n'a pas doublé ou triplé, quand ce n'est pas quintuplé.

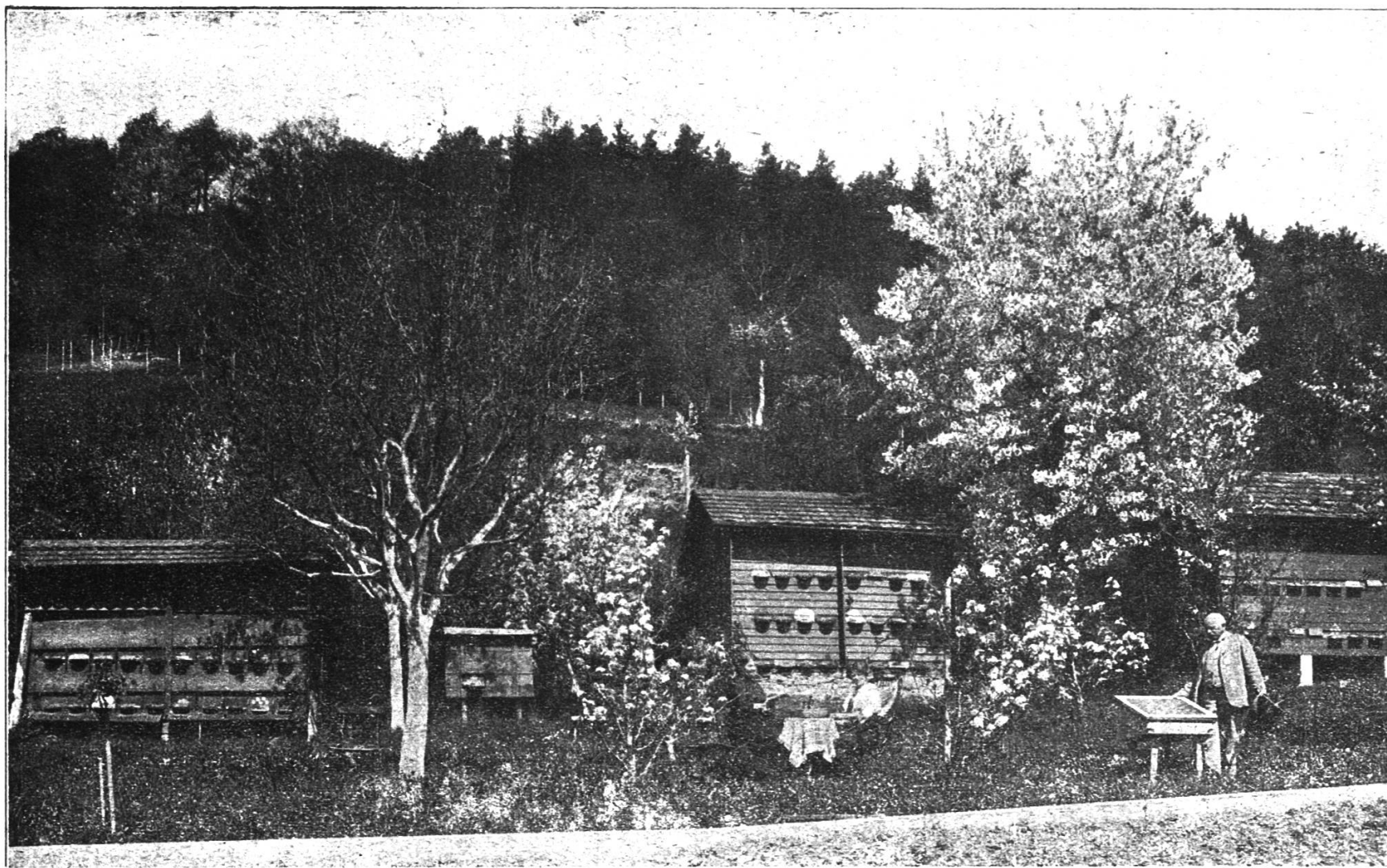
Les pommes de terre qui se payaient avant 1914 de 6 à 8 francs se vendent de 20 à 25 francs les 100 kilos, pourtant la récolte a été abondante ; jusqu'à ces malheureuses châtaignes qu'on payait de 25 à 30 centimes le kilo et qui se vendent actuellement de 1 fr. 25 à 1 fr. 40, est-ce peut-être aussi le prix de revient qui les a fait augmenter à ce point-là ?

Dans la vente, le prix de revient n'est pas le seul facteur dont on doive tenir compte, il y a aussi l'offre et la demande et lorsque celle-ci surpasse celle-là forcément il y a hausse.

Toutefois il faut rendre à César ce qui..... Ainsi ces jours derniers j'ai reçu la note de mon docteur, ses consultations n'ont pas augmenté, c'est si rare que j'en suis resté tout baba. Honneur à lui.

Pregny, le 8 janvier.

Jules Comtat.



Ruchers de M. HAUDENSCHILD, Lengnau, près Bienne.

Ces divers ruchers renferment 60 à 70 colonies ; celui de droite est le plus récent et contient 24 ruches. Les frais de construction, non compris les ruches, ne sont montés qu'à 220 fr., car le propriétaire a construit suivant ce principe : Plus petit est le capital engagé, plus sûr en est le rendement. Entre les deux ruchers de gauche se trouve la maisonnette abritant la ruche sur bascule et une Dadant double. Au premier plan, mais presque invisibles sur notre cliché, se trouvent des abreuvoirs recevant l'eau d'une petite fontaine. L'ensemble offre un joli coup d'œil.

LA FLORE MELLIFÈRE DANS LES ALPES VAUDOISES

En ces temps de guerre qui ont pour ainsi dire transformé la littérature du monde entier, en cette époque qui agite et désillusionne chaque individu qui pense, je vous le demande chez lecteur,... peut-on encore parler des fleurs? Existe-t-il encore quelqu'un qui s'arrêtera un instant pour lire un sujet si peu actuel, si petit? Cependant, il y a-t-il chose plus grande, plus belle, plus artistique qu'une fleur confectionnée par la grande nature.

Dans notre vie enfiévrée, on ne voit plus les tableaux naturels, on ne sait plus admirer les grandes œuvres de la Création, le matérialisme semble gagner du terrain chaque jour et on finit par fermer les paupières devant tout ce qui pourrait faire obstacle à notre course affolée et furibonde.

Eh bien pour un moment, un peu de repos; trêve aux soucis, à la lutte; regardons vers un radieux printemps qui bientôt viendra encore faire épanouir les myriades de fleurs partout semées, qui embaument l'air de leurs parfums et qui tendent vers le soleil leurs bouches aux baisers de nos insectes. Ceci, c'est la paix. Mais revenons à notre sujet.

Dans nos Alpes vaudoises, nous avons le privilège de posséder une flore excessivement variée. L'esparcette qui est la source à miel par excellence dans presque tout le reste du canton, est, par contre assez rare chez nous. On en trouve quelque peu dans la vallée du Rhône et sur les versants sud-est des vallées transversales, mais seulement à l'état naturel; on ne la cultive pas pour diverses raisons. La scabieuse est une plante mellifère par excellence et en maints endroits, à Bex par exemple, elle donne davantage que l'esparcette, sa floraison est du reste, plus soutenue.

Dans les étroites vallées de l'Avançon, de la Gryonne et de la Grande-Eau, comme dans toute la région montagneuse qui s'étend jusqu'au canton de Fribourg, la plante mellifère qui domine

et règne en maîtresse est certainement la grande astrance, appelée vulgairement « porte-rosée ». Une fleur blanche verdâtre, dans le genre de la scabieuse, mais plus petite, elle a une supériorité sur beaucoup de plantes mellifères, c'est d'avoir une floraison très prolongée. A l'altitude de 800 à 1000 mètres, elle ne fleurit pas avant le 15 juin et se prolonge jusqu'en août dans les pâturages où on la trouve à une altitude très élevée. L'astrance dégage une forte odeur, dans les prairies comme dans les ruches. J'ai une vingtaine de colonies installées à environ 800 mètres dans la vallée de l'Avançon, qui ne récoltent presque exclusivement que le miel de cette plante. Si j'arrive pour une visite, par un jour de récolte, l'odeur à proximité du rucher est telle qu'on en est presque indisposé. Vous comprendrez facilement que le miel d'astrance est très aromatique, d'une belle couleur jaune-pâle transparente, à grain très fin. La cire produite est très blanche. Cette plante aime les terrains frais, inclinés au nord ou à l'ouest.

La berce commune donne aussi quelquefois un regain de récolte à l'arrière-saison, elle se plaît dans les terrains frais et humides. Deux autres plantes mellifères dignes de remarque dans les Alpes, sont : le géranium des prés et la prévanthe, cette dernière dans les forêts et les taillis, conserve sa floraison jusqu'en septembre. L'épilobe se trouve aussi par-ci par-là et ne manque pas d'être visitée, même très loin de tout rucher; les abeilles semblent avoir une préférence marquée pour cette fleur.

A part les quelques plantes déjà citées, en montant de la plaine jusqu'aux pâturages à 1300 ou 1500 mètres, en cours de route, tantôt dans la forêt, dans les buissons ou les prairies, vous trouverez, si vous faites le voyage au printemps : La dent-de-lion, l'anthéric, la samie d'Europe, le sisimbre, le lamier blanc, l'anthéric ranceux, la crépide, le plantain, le tussilage ou taconet, la renoncule rampante, la corydalis, le crocus, la pulmonaire officinale, l'anémone, la bugle rampante, la sauge des prés.

Faites-vous le voyage au milieu de l'été, le décor aura complètement changé. Vous trouverez le mélilot, la petite centaurée, la salicaire commune, la kuantie des prés, la menthe, la sauge verticillée, la bourrache, la spéculaire, la centaurée jacée, la centaurée, la chicorée sauvage et bien d'autres encore.

Mais, mais, mais, vous direz-vous, quelle profusion de fleurs ! Ce doit être un paradis pour les abeilles et pour celui qui les cultive. Rassurez-vous, cher lecteur, et usez ici d'un peu de scepticisme. Les récoltes que font nos collègues du plateau et du pied du Jura sont très souvent du cent pour cent supérieures aux

nôtres. Voici bien des années que notre moyenne n'a été que de 3 à 10 kilos par ruche ; l'année dernière était un peu plus favorable, mais nous n'avons malheureusement jamais connu la nécessité d'empiler des hausses sur les ruches pour faire place à la récolte et aux insectes.

Quant aux arbres mellifères, nous en possédons aussi diverses essences. Tout d'abord, je citerai le châtaigner qui se montre quelquefois assez généreux ; on le rencontre dans les communes de Bex et Ollon. Le versant sud-est de la vallée de la Gryonne est boisée de nombreux tilleuls, mais ceux-ci, comme les châtaigniers du reste, sont très capricieux et ne donnent pas régulièrement. En 1912, nos abeilles ont amassé une jolie récolte sur ces deux arbres, ce qui fut heureux cette année-là, le mauvais temps ayant empêché nos abeilles de profiter de la flore des prés. Les Ormonts, eux, possèdent principalement l'érable, qui est plus régulier comme producteur de miel que les deux premiers. C'est probablement la vallée du grand district qui est la plus propice à l'élevage des abeilles. Mon ami de Siebenthal, d'Aigle, y pratique l'apiculture pastorale avec profit. Il monte ses ruches le printemps, aussitôt la floraison de la dent-de-lion terminée à la plaine. C'est un travail très dangereux et délicat qui demande beaucoup d'habileté et d'expérience de la part de l'apiculteur.

En conclusion, vous remarquerez que notre flore mellifère est très variée, et si nous ne sommes pas obligés d'empiler hausse sur hausse, nos abeilles font tout de même ce qu'elles peuvent et nous livrent un produit d'une incontestable supériorité.

E. Péclard.

LISTE DES DONS REÇUS

Pour les pays envahis : Mme Delon, Pranle, fr. 5 ; M. Balissat, Vevey, fr. 5.

Pour le médaillon Ed. Bertrand : MM. Gubler, Cortaillod, fr. 5 ; Cruchet, Grandson, fr. 5 ; Balissat, Vevey, fr. 5 ; Hub. Chesse, interné belge, Morgins, fr. 5 ; J. Borgeaud, Sullens, fr. 3 ; André Henry, Vullierens, fr. 2 ; M. Courvoisier, Trélex, fr. 2 ; Louis-Théod. Henry, Vullierens, fr. 2 ; Morel-Frédel, Bonneville (Hte-Savoie), fr. 5 ; Dovat, Henri, Palézieux, fr. 2 ; Viret, Louis, Plaines du Loup, fr. 2 ; H. Borgeaud, Penthalaz, fr. 1 ; Benvegnin, Hermann, Vufflens, fr. 3. (Collectés par M. Dorsaz, Maurice : MM. Gaillard, Félix, Martigny-Ville, fr. 0.50 ; Addy, Julien, Martigny-Ville, fr. 0.50 ; Arlettaz, Ed., Martigny-Ville, fr. 2.50 ; Veuve Pas-

teur, Martigny-Ville, fr. 2 ; Girard ,Antoine, Martigny-Ville, fr. 2 ; Rouiller, Félix, Martigny-Ville, fr. 1 ; Dorsaz, François, Martigny-Ville, fr. 1 ; Semblanet, Martigny-Ville, fr. 1 ; Dorsaz, Maurice, Martigny-Ville, fr. 2.50). Section des Alpes, fr. 10 ; Pierre Odier, Céligny, fr. 5 ; Berchier, Louis, Cousset (Fribourg), fr. 3 ; M^{lle} Piedalu, Coppet, fr. 5 ; Un membre de la Valaisanne, fr. 5 ; J. Crépieux-Jamin, Rouen, fr. 20 ; Elie Péclard, Bex, fr. 5. Total de la 1^{re} liste, fr. 10. — 2^{me} liste, fr. 109. Total au 21 février, fr. 119.

Pour le sinistré d'Euseigne. — 1^{re} liste, fr. 3 MM. Balissat, Vevey, fr. 2 ; André Henry, Vullierens, fr. 1 ; Louis-Théod. Henry, Vullierens, fr. 3 ; Courvoisier, Trélex, fr. 2 ; Félix Cœytaux, Dail-lens, fr. 1 ; H. Borgeaud. Penthalaz, fr. 1. Collecte faite par M. Maurice Dorsaz à Martigny-Ville : Gaillard, Félix, fr. 1.50 ; Girard, Antoine, fr. 3 ; Faisant, Emile, fr. 1 ; Charles Ernest fils, fr. 2 ; Veuve Pasteur, fr. 1 ; Dorsaz, François, fr. 1 ; Semblanet, fr. 1.50 ; Dorsat, Maurice, fr. 2.50 ; Pierre Odier, Céligny, fr. 3.

Pour la bibliothèque. — MM. Balissat, Vevey, fr. 2 ; André Henry, Vullierens, fr. 1.

Pour le *Musée apicole* : de M. Chareyrat, à Orges, deux instruments anciens ayant servi à la confection des ruches en paille.

Nos meilleurs remerciements à tous ceux qui ont répondu à nos appels. Mais, en toute franchise, nous sera-t-il permis de dire que nous nous attendions à voir les donateurs plus nombreux. N'y aura-t-il qu'une trentaine d'apiculteurs désireux de témoigner leur reconnaissance effective à celui qu'on a pu appeler le père de l'apiculture dans la Suisse romande ? L'oubli n'excuse pas dans un pareil cas.

Il en est de même pour le collègue valaisan dans le malheur et ceux des pays envahis. *Schumacher.*

QUESTION N° 4

Feu Louis Robert, dont il est parlé dans le numéro de février, possédait son rucher à 1000 mètres d'altitude. Ayant eu le plaisir de le visiter quelquefois, il me fit remarquer chaque année une colonie italienne logée dans une ruche Dadant faite simplement en lambris, et qui comptait parmi les meilleures de son rucher. Cette ruche était placée sous un auvent, à un mètre et demi du sol.

Comment expliquer ce résultat ?

Y a-t-il des apiculteurs qui auraient aussi réussi avec des ruches construites en planche de faible épaisseur ?

J'ai mon rucher à 550 mètres d'altitude et je n'ai eu aucun succès avec des ruches non doublées. *E. Bonhôte.*

RÉPONSE A LA QUESTION N° 3

Avec les cadres suspendus comme ceux de la ruche Dadant, il est impossible d'empêcher les abeilles de trouer les cadres dans leur partie inférieure.

Pour obtenir des rayons complets, il faut faire usage de cadres pouvant se retourner, c'est-à-dire placer le bas en haut.

La ruche Dauzenbaker a des cadres construits dans ce but ; un pivot placé au centre des montants des cadres leur permet d'être retournés à volonté. Pour arriver au résultat demandé dans les ruches Dadant, il faudrait supprimer le menton de la traverse supérieure du cadre et le faire reposer alors sur des supports placés au fond de la ruche.

Le cadre pourrait être retourné et les abeilles auraient vite fait de bâtir le raccordement du rayon à la traverse supérieure.

RÉPONSE A LA QUESTION N° 15

Je répondrai à « Jean-Louis » que les couvertures de cadres faites au moyen de sacs, toile cirée ou autre, ne m'ont jamais satisfait. Je ne sais si mes abeilles sont plus féroces que d'autres, mais elles me les ont toujours percées au bout de peu de temps, plusieurs de mes collègues ont eu les mêmes déboires et y ont, de même que moi, complètement renoncé. J'ai attribué cela au manque d'espace que laisse un sac ou une toile sur les cadres. En outre lorsqu'on a une visite à faire à une colonie un peu... vive, on est bien aise de pouvoir recouvrir les cadres examinés au fur à mesure de l'opération (surtout s'il y a des pillardes) avec une toile, impossible de le faire, à moins d'avoir une toile supplémentaire. Ici les abeilles ont la tendance à beaucoup propoliser et je trouve qu'il est plus facile de nettoyer des planchettes que des toiles.

Encore une chose : il est prudent de peindre les toiles, au moins d'un côté, sans cela elles laissent trop facilement passer l'humidité nécessaire à un bon hivernage. Le miel étant hygrométrique, pompe, pour ainsi dire, cette humidité dans les cellules décachetées par les abeilles au fur à mesure de leur besoin ; elles ne peuvent absolument pas se nourrir de miel cristallisé.

J'ai perdu plusieurs colonies, un hiver, pour avoir enlevé les planchettes et posé simplement sur les cadres de bons matelas en balle d'avoine, le miel était sur le plateau de la ruche comme de la sciure avec les abeilles mortes ; le miel n'avait pu être dilué, l'humidité ayant trop facilement pu s'écouler au travers du coussin.

Léon Dizerens.

RÉPONSE A LA QUESTION N° 3

Un moyen bien simple existe pour obtenir des cadres bâtis absolument sans vides jusqu'à la traverse inférieure, c'est de confectonner et mettre en place des hausses de même capacité que le corps de ruche et partant des mêmes cadres que pour le bas et sur feuilles gaurées; alors même que celles-ci auraient un espace d'environ 2 cm. avec la traverse du bas (qu'il faut soigneusement laisser pour empêcher les feuilles de se gondoler), elles seront construites totalement jusqu'au bas, comme du reste le sont toujours les cadres des hausses, mais il faut naturellement de fortes colonies et que la récolte soit bonne !

E. Yersin.

NOUVELLES DES SECTIONS

Grandson et Pied du Jura.

La section d'apiculture Grandson et Pied du Jura, forte à ce jour de 80 membres, a eu le dimanche 16 décembre, à Grandson, son assemblée administrative annuelle.

Après avoir procédé aux diverses opérations statutaires, l'assemblée a eu le plaisir d'entendre une conférence de M. Schumacher, conférence donnée sous les auspices du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce.

Avec une compétence et une autorité rares, l'honorable conférencier nous a initiés aux mystères de la législation apicole. Malgré l'aridité du sujet et bien que les apiculteurs ne soient pas passionnés pour les questions juridiques, la conférence fut des plus gaies et des plus captivantes.

Prévenir vaut mieux que guérir dit l'adage populaire, c'est pourquoi nous estimons que la conférence de M. Schumacher doit être entendue par tous les apiculteurs.

Les articles du code des obligations, du code civil, du code rural se rapportant à l'apiculture furent commentés avec autant de science que de modestie. Présentés de cette façon, les sujets les plus abstraits deviennent familiers, il y a même un certain charme, voire même de la reconnaissance à constater combien le législateur a sauvegardé les intérêts de l'apiculteur.

Le brillant exposé du conférencier fut souligné par les applaudissements d'une nombreuse assemblée.

Au nom du comité et de tous les participants, nous présentons à M. Schumacher nos vifs remerciements.

N. Clément-Décoppet.

*Assemblée générale du 23 décembre 1917
de la Société d'apiculture du Jura-Nord, à Porrentruy.*

Rarement nous avons vu une réunion aussi nombreuse que celle-ci. Plus de quatre-vingts auditeurs étaient venus écouter l'habile conférencier, M. Ruffy, qui a bien voulu apporter toutes ses lumières pour nous éclairer jeunes et vieux; chacun put en apprendre beaucoup et je souhaite que toutes les bonnes choses entendues demeurent gravées dans notre mémoire, que tous au printemps prochain se souviennent et mettent en pratique les bonnes leçons que nous avons entendues.

Ramseyer.

Basse-Broye.

Le comité d'apiculture de la Basse-Broye s'est décidé à répondre à l'article de M. Veritas paru dans le N° de décembre, et nous prie d'insérer la réponse suivante dans le N° de janvier 1918 :

A Monsieur Veritas, Payerne.

Décidément M. Mayor, président, a bon dos. En ce temps de guerre où de toutes parts on prêche l'union, notre président de la Romande encourage la division! C'est du Lénine et consorts! C'est la formule connue : « Il faut diviser pour régner. » Allons, M. Veritas, soyons plus intelligents et accordons à notre cher président M. Mayor le vrai sens de ses excellentes paroles : « Essaimez! »

Quant à l'éloquence des chiffres prouvant la nécessité de créer une nouvelle section au centre d'une section ayant déjà 18 ans d'existence, vous nous permettrez d'en douter. Depuis bien des années déjà, nous avons organisé des visites de ruchers, des conférences et les apiculteurs qui ont voulu mettre à profit, par la pratique, les excellents conseils qu'ils ont reçus ont eu une jolie récompense dans le dernier concours de ruchers de la région. Mais quand y voyait-on les mécontents d'aujourd'hui?

D'autre part, avouez que les motifs invoqués dans votre article ne sont pas ceux que vous invoquiez pour désagréger la Section de la Basse-Broye, laquelle compte aujourd'hui 54 membres dont encore deux de votre nouvelle section.

Au nom de la Section de la Basse-Broye.

Le Comité.

(*Réd.*) Nous déclarons close toute polémique à ce sujet.

NOUVELLES DES RUCHERS

M. Alex. Drompt, Granges (Veveyse). — Cette année, les seules colonies fortes ont donné, comme c'était à prévoir. A ce propos, j'aimerais savoir si les réunions de colonies au printemps sont

vraiment recommandables, et particulièrement, s'il convient de réunir à une autre, moyenne ou forte, une colonie restée faible pour une cause quelconque, mais ayant une bonne reine. La grande miellée commence chez moi vers le 1^{er} mai.

M. B. R., Chiasso, le 17 décembre 1917. — Le temps se maintient très beau et sec, ici. Jusqu'à présent, nous n'avons eu que 7 à 8 degrés sous zéro. Point de mortalité encore. La première neige nous est arrivée le 9 courant, dans la nuit, mais à midi suivant, elle avait disparu. Tout est en bon ordre au rucher; pourvu que cela continue!

17 décembre au soir. — Le temps a soudainement changé: la neige tombe!

E. Steiner, La Chaux-de-Fonds, 24 décembre 1917. — Tôt après la réception du sucre a commencé le nourrissement des ruchées. C'était à la fin d'août. Un essaim venu dans le courant de l'été ayant dû construire ses rayons sur fondation de cire gaufrée, n'avait pu emmagasiner suffisamment de provisions; il fut donc de toute nécessité de le nourrir abondamment; il absorba facilement les huit kilos de sucre qui entrèrent dans la confection du sirop, et même un peu plus, le nombre des cadres ayant été auparavant réduit au strict minimum possible en vue de l'hivernage.

Comme, dans le compartiment du nourrisseur où les abeilles viennent pomper le liquide dont elles sont si friandes, je constatai que quelques-unes d'entre elles s'y étaient noyées, — peut-être par imprudence de leur propriétaire, — je voulus essayer de racheter une maladresse en plaçant des lamelles de liège où, me disais-je, les avides travailleuses pourront se poser et boire à leur aise sans courir de risque.

Mais, quelques jours plus tard, renouvelant la dose de sirop, je remarquai le zèle persévérant de plusieurs abeilles qui rongeaient à qui mieux mieux le liège de mes ponts flottants. Je compris l'inutilité de ceux-ci et les enlevai. Les bonnes intentions de l'apiculteur ne sont pas toujours heureusement venues au gré de celles qui les ont fait naître.

Bref, peu de jours après, la colonie était préparée convenablement pour passer l'hiver. Jusqu'à présent tout va bien. Quelques journées ensoleillées ont favorisé maintes sorties. Mais les froids sont là, et la réclusion est de rigueur. Cependant, en écoutant à l'entrée des ruches, il m'a été facile de percevoir le léger bruissement qui se fait à l'intérieur. Souhaitons que cette saison ne leur soit pas trop rigoureuse.

M. Crépieux-Jamin, Rouen, le 8 février 1917. — L'année dernière, la récolte a été bonne dans presque toute la France, mais dans le nord-ouest elle a été médiocre. Ma récolte n'a été que de 8 kg. par ruche.

Le miel s'est vendu très facilement, dès le début, à 4 fr. le kilo, puis 5 fr. Aujourd'hui, les détenteurs du miel le plus ordinaire le vendent encore 5 fr. La pâtisserie a des besoins immenses et les stocks sont maintenant très faibles.

La situation des apiculteurs français est rendue mauvaise par la difficulté et le retard énorme des transports, en sorte que le commerce des abeilles est impraticable. De là une diminution sensible du nombre des ruches à cadres, les pertes ne pouvant pas être comblées.

Pour comble de malheur le sucre fait défaut. Les comités de ravitaillement les plus généreux n'ont pas donné plus de 3 kg. de sucre par ruche, et beaucoup n'ont pas dépassé 1 kg.

(*Réd.*) *M. Crépieux-Jamin*, ancien rédacteur de la *Revue internationale*, puis de l'*Apiculture nouvelle*, a été décoré par le roi des Belges de la Croix de Léopold. Nos plus vives félicitations et nos remerciements de bien vouloir penser encore à notre *Bulletin*.

La Cie Industrielle CIRÉSIA, 17, Quai des Bergues, à Genève, achète à de bons prix les

cires d'abeilles fondues

par n'importe quelle quantité. Prière d'adresser les offres. 60049

BULLETINS

de la Société romande d'Apiculture, reliés ou en livraisons et en bon état, sont demandés; années 1906 à 1912 inclusivement. 23009

Offres avec prix à **Ami PORCHET, Ropraz.**

On cherche à échanger quelques ruches

D.-B. contre des D. Typ.

avec nourrisseurs. 23007

S'adresser à **RUDAZ, Henri**, apic, **VEX (Valais).**

A VENDRE

pour cause de santé,

beau rucher. construction moderne, démontable, aucun clou, 72 compartiments système Bürki, 40 ruches peuplées, très beaux cadres, 2 hausses bâties par ruches, demi-cadres dans les hausses, extracteur et outils, le tout en bon état.

Place du rucher : Boudry, proximité de la gare.

H. Blaser, inst., **Boujean, Bienne.**

On désire acheter de rencontre, mais en bon état,

un extracteur à miel

pour 8 cadres de hausse D.-T. Adresser offres détaillées et prix à **Veuve Henri BERNEY, Genève, Poterie 3.** 23012

Plus de chevaux pousseifs



Guérison radicale et rapide de toutes les affections des bronches et du pouton par le renommé **Sirop Fructus**, du vétérinaire J. Bellwald. Le sirop Fructus (brevet + 37,824) est un remède entièrement végétal. Nombreuses années de succès constants. Milliers d'attestations et de remerciements directement des propriétaires. Ne confondez pas mon produit Sirop Fructus avec d'autres, que des gens qui ne sont pas de la partie essayent de vous vendre au détriment de vos chevaux. Prix de la bouteille : **3 fr. 50**. Des avis pratiques, concernant le régime et soins des chevaux ainsi que le mode d'emploi, accompagnent chaque flacon. Pas de représentants ou dépositaires. Afin d'éviter de graves erreurs, adressez-vous directement par lettre ou par carte, à l'inventeur, 60 008

J. BELLWALD, méd.-vét., SION

Miel d'abeilles

garanti pur produit suisse est
acheté sur échantillon par les

**Usines de Produits
Alimentaires S. A.,
OLTEN**

23006

Tél. 2.38.

MIEL

Je suis acheteur de miel pur et
cire d'abeilles **récolte 1917**.

Faire offres avec quantité disponible et prix à **Louis MAYOR**, 18,
rue de Lyon, **Genève**. 60043

Je transforme au mieux les **vieux rayons de miel et de cire** en beaux et irréprochables rayons de cire artificielle. Toutes grandeurs, avec ou sans toile métallique. Chaque livraison est une réclame.

Otto ROHR, fabricant, **Birrwil**,
(Argovie). 23002

Rayons artificiels

de pure cire d'abeilles et remise
en état de vieux rayons, etc., aux
prix du jour et sur toutes gran-
deurs, par 23008

Jos. Suter,

apiculteur,

Zürcherstr., WIL (St-Gall)

Sections

propres et bien travaillées sont
livrées en gros et détail. Echantil-
lon et prix sur demande.

Mettre timbre de retour.

Nos fameux appareils à percer à
fr. 12. jusqu'à épuisement du
stock.

WENGER Frères, apicult.,
Bernex, Genève.

Je suis acheteur de **colonies et de reines italiennes**, et de rayons bâtis à
couver et pour hausse, système Dadant-Blatt et Burky-Jecker.

Ollsen-Viganello, Lugano.

23013